République Française - 2e circonscription de la Charente-Maritime

Élections législatives - 21 mars 1993

Madame, Monsieur,

Le choix que vous ferez le 21 mars sera décisif pour votre pays, pour votre région.

***Soyons francs et parlons vrai**: le climat politique ne sera guère favorable à mes convictions.*

C'est bien pour cette raison que je m'engage aujourd'hui. Faire de la politique, ce n'est pas aller dans le sens du vent, c'est au contraire affirmer ses idées lorsqu'elles risquent d'être mises en péril.

Le libéralisme excessif ne peut apporter aucune solution au chômage.

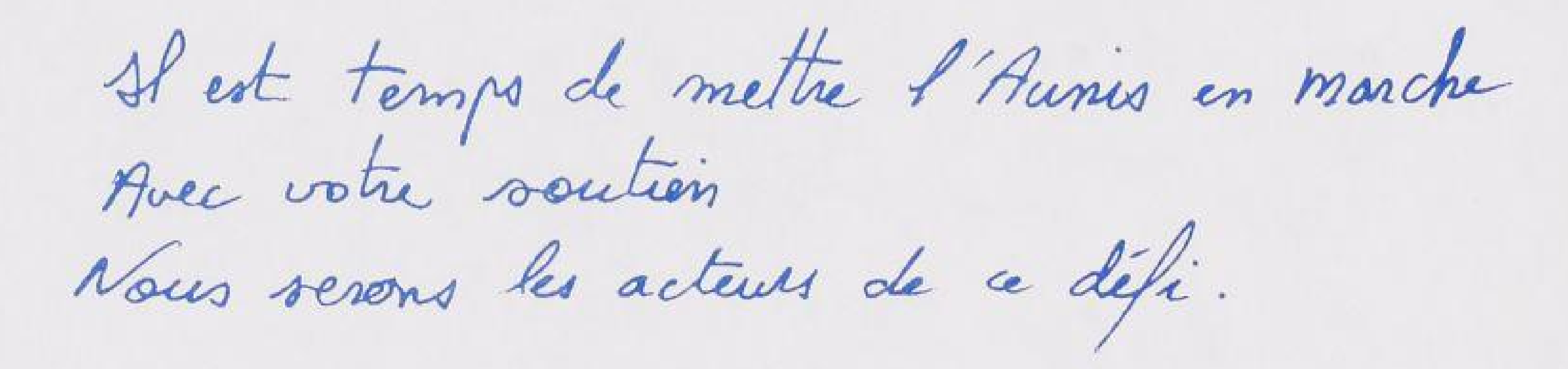
Ce ne sont pas ceux qui se sont opposés à tous les progrès, qui ont voté contre l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, contre la décentralisation, contre la solidarité des communes riches vis à vis des communes pauvres, contre la C.S.G., qui peuvent apporter le moindre espoir.

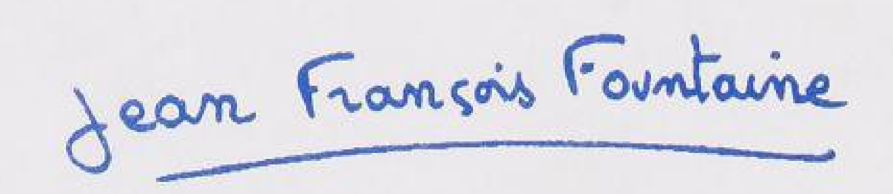
Nous avons besoin de créativité, d'initiative, d'esprit d'entreprise dans une France solidaire et dans une Europe sociale qui ne se limite pas au simple libre échange.

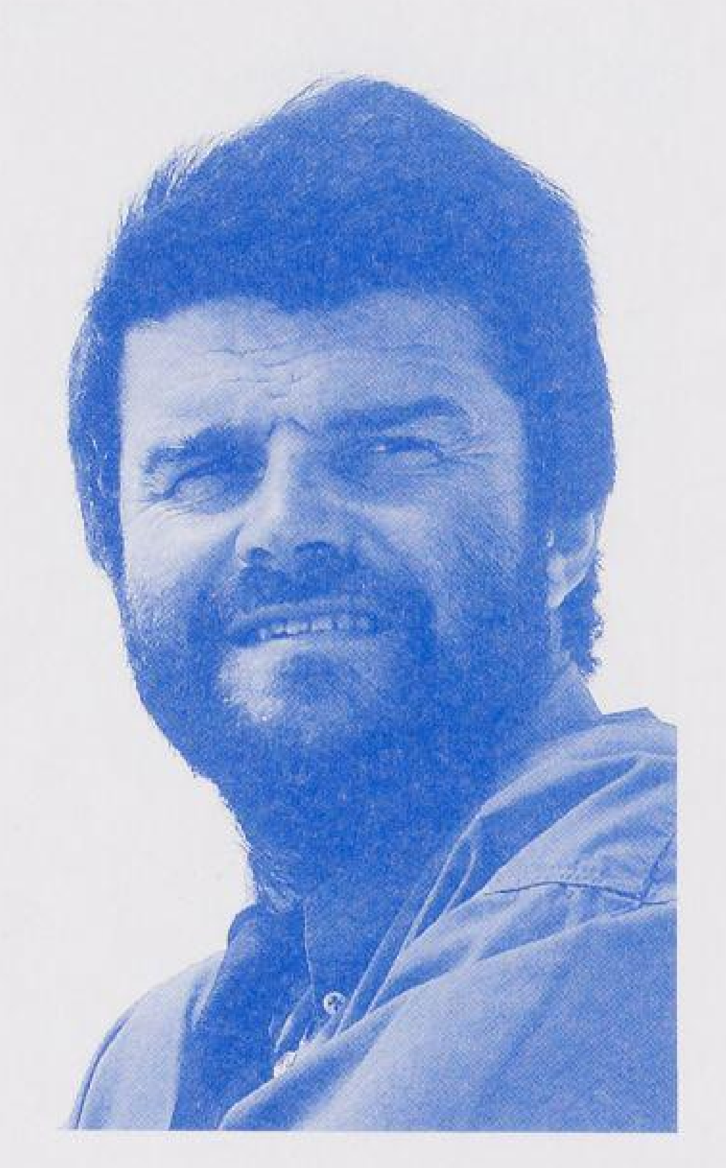
Il est temps de sortir des archaïsmes politiques.

***Ensemble**, avec tous ceux qui partagent ces convictions de solidarité et d'initiative, de tolérance et de volonté, d'exigence et d'égalité,*

Démocrates, sociaux-démocrates, socialistes modernes, européens convaincus, écologistes ouverts, Radicaux, préparons la France de l'an 2000.







Jean-François FOUNTAINE
41 ans
Conseiller régional
Poitou-Charentes
Chef d'entreprise

Suppléant **Pierre GARNIER**
49 ans
maire d'Aytré, enseignant

VU, LES CANDIDATS

Imp. AJC Tonnay-Charente